



HAL
open science

Le citoyen et la nature : entre représentations et pratiques sociales de la nature sauvage et domestique à Grenoble

Anthony Tchékémian

► **To cite this version:**

Anthony Tchékémian. Le citoyen et la nature : entre représentations et pratiques sociales de la nature sauvage et domestique à Grenoble. Laurent Viala, Stéphane Villepontoux. Imaginaire, Territoires, Sociétés. Contribution à un déploiement transdisciplinaire de la géographie sociale, Presses Universitaires de la Méditerranée, pp.379-399, 2007, 978-2-84269-766-2. halshs-01849110

HAL Id: halshs-01849110

<https://shs.hal.science/halshs-01849110>

Submitted on 25 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le citadin et la nature : entre représentations et pratiques sociales de la nature sauvage et domestique à Grenoble

The city dweller and the nature : between representations and social habits of the natural and urban environments in Grenoble

Référence : TCHEKEMIAN A. (2007) « **Le citadin et la nature : entre représentations et pratiques sociales de la nature sauvage et domestique à Grenoble** », dans *Imaginaire, Territoires, Sociétés. Contribution à un déploiement transdisciplinaire de la géographie sociale*, sous la direction de VIALA L., VILLEPONTOUX S., Montpellier, Publications de l'Université Paul Valéry, Montpellier III, Coll. Territoires en mutation *en Europe*, pp. 379-399.

Résumé : La présente contribution étudie les représentations sociales des éléments de nature sauvage et de nature domestique à Grenoble. Dans un premier temps, l'analyse montre l'influence des montagnes sur les représentations sociales de nature des grenoblois. Ensuite, elle explique pourquoi les éléments de nature domestique sont révélateurs d'assise socioculturelle et procurent à la ville et à ses habitants, outre une qualité de vie, un refuge physique et cognitif.

Mots-clés : Grenoble, représentations, natures sauvage et domestique, montagne, espaces urbains végétalisés.

Abstract : The present article looks at the social representations of the natural and urban environments present in and around Grenoble. The study shows the influence of the mountains on the Grenoble people's social representations of nature. Next, it attempts to explain why elements of urban nature reflect social-cultural needs and provide the city and its inhabitants as well as quality of life, with physical and cognitive security.

Keyword : Grenoble, representations, natural and urban environments, mountains, urban spaces vegetalized.

A Grenoble, que ce soit par la visibilité des montagnes depuis la ville ou l'implantation des espaces urbains végétalisés¹, la nature est présente en ville. Afin de différencier ces deux sources de nature, nous qualifierons la nature originaire des montagnes, de sauvage, et celle intentionnelle des espaces urbains végétalisés, de domestique. Cette association d'éléments de nature crée une corrélation entre nature sauvage et domestique rendant les montagnes et les espaces urbains végétalisés révélateurs d'assises socioculturelles et de qualité de vie en ville.

L'enjeu du présent questionnement est de saisir comment les grenoblois² se représentent et utilisent les espaces urbains végétalisés. En d'autres termes, considèrent-ils ces espaces comme des lieux de nature, et sont-ils constitutifs des éléments de nature de Grenoble ? D'un point de vue opératoire, comment la situation géographique de Grenoble et la présence d'éléments naturels environnants influencent-elles les représentations et les pratiques des citoyens sur les espaces végétalisés de Grenoble ?

Cette problématique s'articule donc autour trois axes de recherche. Le premier aborde deux faits liés à l'activité humaine : tout d'abord le fait que l'homme compose avec l'érème, la nature sauvage, originaire, en vue de son développement, le suivant témoigne de son attachement à l'écoumène³, la nature domestique. Le second axe démontre que l'histoire de Grenoble est indissociable de l'investissement social engendré par la montagne et de l'intérêt des citoyens suscité par les espaces urbains végétalisés. Enfin, le troisième traite de l'influence des montagnes sur les représentations et les différences d'appropriation des espaces urbains végétalisés selon le sexe des personnes rencontrées.

I. Ville dans nature, nature en ville

A. La nature sauvage civilise

La territorialité de l'espèce humaine est multiforme donc difficile à évaluer. Depuis l'acte de marquage qui consiste à planter un drapeau, jusqu'à la mainmise hégémonique sur des continents entiers, les formes de cette territorialité dépendent de la structuration des sociétés humaines, de leur statut culturel et relèvent du régime démographique. Ce qui pousse l'homme à s'approprier la

¹ A Grenoble, les espaces urbains végétalisés sont répartis en 270 îlots de verdure dont le plus grand est le parc Paul Mistral (21 ha) et le plus petit le parc Hoche (5,5 ha). Le patrimoine végétal s'élève à 248 ha pour une surface urbaine de 1810 ha, soit une superficie de 16 m² d'espaces végétalisés par habitant, ce qui porte à moins de 500 m des habitations un espace de nature à Grenoble. Selon la classification de la municipalité ce *ratio* est signe de qualité de vie à Grenoble.

² Nous qualifions par « grenoblois » l'ensemble des personnes rencontrées et interviewées à Grenoble. Certains sont résidents dans les communes voisines, mais tous là fréquente.

³ Pour la distinction entre érème et écoumène, voir BERQUE A. (1986) *Le Sauvage et l'Artifice. Les japonais devant la nature*, Paris, Gallimard, p. 66 et *sequitur*.

nature, est son besoin d'accaparer l'espace à son usage. « *L'emprise de l'homme sur son environnement se fonde sur l'appât du gain* » (LAVERGNE, 1999) et cet acte le place parmi les espèces animales socialement dominantes.

Le contrôle du territoire devait donc se faire d'en haut, grâce aux montagnes, observatoires naturels qui ont accompagné l'homme dans son développement. Ce fait n'est pas étranger au mythe de la montagne, siège des puissances visibles ou invisibles que l'on retrouve dans maintes civilisations, comme par exemple les monts sacrés de l'hindouisme et du taoïsme, le mont Sinaï où Moïse reçut de Yahvé le décalogue, le mont Ararat où l'arche de Noé s'échoua, l'Olympe résidence des dieux grecs, etc. Le Nouveau Testament relate que le démon tente Jésus en le transportant sur une haute montagne. La montagne n'a donc jamais laissé l'homme indifférent, elle a une place forte dans les civilisations si bien que beaucoup de pays, de peuples, de villes ont une montagne liée à leur identité.

A Grenoble, les massifs de la Chartreuse, du Vercors et de la chaîne de Belledonne entourent l'agglomération. De ce fait, de nombreuses personnalités ont valorisé le patrimoine naturel Dauphinois. C'est le cas des célèbres peintres, Marie Laurencin, l'abbé Cales, de grands écrivains comme Stendhal, De Maistre, et d'intrépides explorateurs tels que Lionel Terray, Haroun Tazieff, etc. L'environnement montagnard des trois massifs alpins est fortement associé à l'image de Grenoble et contribue inévitablement à la singularité de la ville. Aussi, dans le domaine de la géographie, le récit de chercheurs est abondant. Paul Dreyfus⁴, Paul Veyret⁵, Pierre Frappat⁶ et Bernard Debarbieux⁷ définissent la naissance de Grenoble soit comme la conquête d'une terre élue, soit comme une communauté humaine isolée de l'extérieur par les montagnes. Grenoble est « *socialement rattachée à des figures émanant des représentations collectives* » dont la montagne est le point de départ (BOUMAZA, 1997). Ainsi des symboles et valeurs se rapportant à la montagne ont construit le mythe de la ville, qui par ses représentations collectives du rapport nature/culture, alimente un certain chauvinisme grenoblois. L'utilisation d'expressions linguistiques contemporaines le confirme, par exemple « l'Y grenoblois », « la capitale des Alpes », « la cuvette ». Ou encore cette citation attribuée à tort à Stendhal⁸ : « Au bout de chaque rue, une montagne ». Tout ceci confirme l'influence et l'inépuisable source d'inspiration des montagnes à

⁴ D'après DREYFUS (1990) « *les montagnes sont le berceau de la Résistance durant la seconde guerre mondiale (...) Elles ont permis le développement d'un dynamisme économique* ».

⁵ VEYRET (1967) intitule son ouvrage : *Grenoble, capitale alpine*.

⁶ Selon FRAPPAT (1979) « *depuis les années 60, l'image positive de la ville est celle des Jeux Olympiques d'hiver en 1968* ».

⁷ Des années 1918 à 1925, DEBARBIEUX (1996) note que « *les représentations collectives à Grenoble déclassent les montagnes. L'image véhiculée depuis le XVI^e siècle d'une ville sauvage entourée de montagnes s'est effacée. Dès le XIX^e siècle apparaît une image plutôt dynamique, celle des hommes dominant la nature. L'image des montagnes est supplantée par celle du génie humain, puis celle des J.O. d'hiver où la référence à la montagne est devenue artificielle. La montagne est réduite à un support permettant de mettre en valeur une activité utile. La ville est déconnectée de la montagne* ».

⁸ Beaucoup de guides et sites touristiques font usage de cette citation pour signifier le caractère dominant des montagnes. Selon les conservateurs du musée Stendhal de Grenoble, elle ne figure dans aucun écrit de l'auteur dauphinois et serait l'œuvre d'un anonyme.

travers le temps. Ainsi à Grenoble, la symbolique de la nature prend d'autant plus d'ampleur que la ville est associée aux montagnes environnantes. Dans une revue locale PILAUD (2000) annonce la création à Grenoble d'un espace de communication et de réflexion sur les activités en montagne, nommé « La Maison de la Montagne ». Par l'implantation de ce lieu associatif, nous y voyons un symbole fort, celui d'importer l'image de la montagne dans le centre ville (Cf. document 1).

B. La nature urbaine sécurise

En ville, ordonner la nature pour des besoins esthétiques est une caractéristique de l'activité que l'homme exerce sur son environnement. Ce n'est pas un acte gratuit, il est toujours le fruit d'efforts et d'argent pour retirer de l'aménagement paysagé une satisfaction attendue. Dans l'ancienne Mésopotamie, les jardins suspendus de la reine Sémiramis à Babylone, deuxième merveille du monde, ont acquis une dimension mythique. Des manuscrits définissent ce jardin d'avatar du lieu de tout repos et de toute quiétude. C'est de ces bienfaits naturels prodigués sur le citadin que l'antiquité nous a légué l'Eden. Ce paradis terrestre n'a cessé de hanter l'imagination des hommes avec de multiples variantes comme la Colchide, les jardins des Hespérides, d'Epicure et de l'île de Circé. Au XVI^e siècle, le caractère magique des jardins nourrit l'insatiable curiosité qui pousse l'homme dans sa quête éperdue d'un bonheur surnaturel. L'Eden existe-t-il ? Des cartes médiévales le mentionnent et Christophe Colomb va le rencontrer. Bien plus, l'ayant trouvé, il y retourne avec acharnement, bravant tout pour se conforter dans l'illusion qui le fait vivre. Il relate qu'au « *delta de l'Orénoque il y a de grands indices du paradis terrestre, car le site est conforme à l'opinion des saints et savants théologiens* » (LAVERGNE, 1999). La notion d'un espace enchanté relève non seulement de l'irrationnel, donc du sens poétique, mais aussi de l'onirique. Le mode de parcours en est la marche dont la lenteur est seule propice à la méditation, d'où les tentatives du cloître bénédictin et du jardin zen, qui localisent des univers essentiellement mentaux et quasi-ineffables.

Au XVII^e siècle, en France, Boyceau de La Baraudière élabore la théorie du jardin classique et inspire à André Le Nôtre la domestication de la nature. Il faut attendre le XIX^e siècle, avec la révolution industrielle, pour voir l'entrée significative de la nature en ville. Ainsi, avec Haussmann les plus célèbres jardins publics de Paris, comme Vincennes, Boulogne, Monceau, les Buttes-Chaumont, voient le jour. Aujourd'hui encore, ces grandes empreintes dans le paysage traduisent des visées prospectives, considérées comme l'originalité essentielle du jardin classique. Prolongement géométrique d'une demeure seigneuriale libérée des contraintes défensives, Le Nôtre participe d'une certaine façon à la transformation de l'environnement. Il tire parti de la morphologie des sites et recourt aux techniques d'inventaire et de tracé mises au point par les géographes. Avec les moyens de translation rapides le sens spatio-temporel humain change de registre. L'œil apprécie mieux alors les amples ondulations des plans lointains que la netteté des

premiers. Cette physiologie élémentaire informe tout autrement les structures cognitives du cerveau. Mais, quel que soit le mode de transport, l'homme ne peut échapper au besoin d'explorer et de découvrir. Il peut se contenter pour cela, comme le fit Joseph de Maistre dans *Voyage autour de ma chambre*, des limites d'une pièce, ou se délecter, à la manière de Laurence Sterne dans *Le voyage sentimental*, des étrangetés d'une brève escapade. La ville permet de se protéger de l'extérieur, « *ce qui conduit l'être humain à s'approprier la nature, c'est le besoin d'accaparer l'espace à son usage* » (LAVERGNE, 1999). « *L'homme moderne domestique la nature afin d'y gagner en sérénité et confort. Mais il produit l'inverse en créant un climat d'incertitude et d'inquiétude qui installe la nature dans le registre de l'angoisse* » (KALAORA, 1998). Ainsi, la nature extra-muros est qualifiée de sauvage, elle est accueillie dans la ville pour autant qu'elle soit humanisée. Les espaces urbains végétalisés sont le produit de cette humanisation.

II. Grenoble et son mythe urbain

A. Entre montagnes et innovations

L'histoire de Grenoble est indissociable de l'investissement social engendré par la montagne, dont la conquête de l'homme a été accomplie avec l'exploitation de la houille blanche⁹. Selon FREMONT (1987) il existe à Grenoble une identité culturelle dominée par trois groupes de valeurs : la science, le sport et la liberté.

La science, depuis le XVIII^e siècle, par la médecine, les arts, les lettres et autres disciplines érudites, s'est imposée à Grenoble. « *Les sciences dures (mathématique, physique, chimie) s'inscrivent sur un terrain neuf dans le positivisme et le modernisme d'une pensée, où s'impose le métier d'ingénieur. Puis, plus récemment, d'autres disciplines de l'esprit (médecine, biologie, sciences sociales) se sont développées* » (FREMONT, 1987). Les atouts économiques de Grenoble attirent et retiennent des entreprises et des chercheurs. « *La conjugaison entre montagne et ville permet aux habitants d'affirmer leur force sur eux-mêmes, et celle de la société sur elle-même* » (BOUMAZA, 1997). Cette réalité des rapports au milieu s'est renforcée tout au long de l'histoire. Toute cette science est synonyme de progrès et se traduit en activités industrielles et technologiques (cimenterie Lafarge, barrages hydroélectriques, Commissariat à l'Energie Atomique, etc.). A Grenoble « *l'homme y a installé son savoir et a permis le développement culturel, économique et social de la ville, tout en requérant des prouesses physiques et un esprit de solidarité* » (FREMONT, 1987).

⁹ L'essor économique du Dauphiné est dû essentiellement à l'exploitation industrielle, début du XIX^e siècle, d'un gisement d'anthracite qui atteint son apogée avec une production de 791 000 tonnes en 1966, puis pris fin en 1997.

Ainsi, la technologie et la valeur du lieu conférées par les montagnes imposent aux hommes une organisation collective, un mode de vie particulier, une relation territoire/société locale (Cf. document 2). C'est le cas de l'eau qui, directement liée à la présence des montagnes, a permis le développement économique, sociale et culturel de Grenoble (inondations, aménagements, hydroélectricité, etc.). En 1869, la plus grande conduite forcée des Alpes (200 m de dénivelé) a été mise en eau par Aristide Bergès afin de produire l'énergie nécessaire à sa fabrique de pâte de bois. Peu après, Bergès transforme la force hydraulique en énergie électrique. L'hydroélectricité se développe en occasionnant de grands changements dans le paysage et l'organisation spatiale de Grenoble. Les premiers barrages sont construits permettant notamment l'équipement d'un réseau de tramway. La filière hydroélectrique a permis d'innombrables créations d'emploi encore pérennes, comme dans le secteur de la Romanche. De ce développement d'activité née une concurrence d'usage de l'eau (hydroélectricité, irrigation, traitement et gestion des eaux industrielles et potables) nécessitant des procédures de régulation. A cet effet, un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) du bassin Drac-Romanche est créé. Ainsi, les distributeurs d'eau de la plaine grenobloise collaborent avec les exploitants en montagne, dont EDF. Ce SAGE est un réel projet de territoire autour de l'eau et introduit l'agglomération grenobloise en amonts de la gestion. Maintenant, un Syndicat Intercommunale des Eaux de la Région de Grenoble (SIERG) et une Régie des Eaux de Grenoble (REG) ont lié leur compétence afin de protéger la ressource et d'approvisionner en eau l'agglomération grenobloise.

Les sports en montagne (randonnée, escalade, ski, etc.) sont très pratiqués par les grenoblois. Pour cela il a fallu une longue histoire de conquête des premières cimes, à la fin du XVIII^e siècle. Le passage d'une nature redoutée à un espace peu à peu identifié au XIX^e siècle, a amené l'épanouissement des sports de montagne au XX^e siècle. Partie intégrante de l'imagerie grenobloise, les Jeux Olympiques d'hiver de 1968, premiers à être diffusés à la télévision française, ont acquis une renommée internationale. De plus, le couronnement du triple champion savoyard Jean-Claude Killy, comme la présence des tremplins d'Autrans et de Saint-Nizier-du-Moucherotte laissent des empreintes fortes et font de Grenoble un lieu attractif en raison des images associées à la montagne. A la fois sports de masse et pratiques individuelles, les activités physiques en montagne sont strictement corrélées aux conquêtes scientifiques, en atteste la recherche de nouveaux matériels et matériaux toujours plus résistants et ergonomiques.

Le dernier groupe de valeur est la liberté, dont « *en 1788, les premiers actes de la Révolution française ont eu lieu à Grenoble*, puis « *en 1944, les massifs montagneux grenoblois sont un haut lieu de la Résistance* » (FREMONT, 1987). Plus tard, au cours des années de grande croissance, d'autres événements amènent les grenoblois à se mobiliser activement : les ouvriers pour la défense des industries menacées par les restructurations centralisatrices, les étudiants à partir de 1968, un grand nombre d'associations voient le jour. Ces événements ont marqué les grenoblois et sont de nos jours souvent évoqués.

Entre ces trois groupes de valeurs, les interrelations sont multiples. La liberté et la science sont liées par le concept de progrès. La liberté et le sport expriment les mêmes images d'entreprise et de risque dans l'affirmation d'une réalisation personnelle ou collective. La science et le sport sont liés par leur développement historique parallèle. La plupart des documents à l'intention du public associent la science et la montagne grenobloises. Les valeurs très grenobloises d'activité, d'effort, de rigueur, de compétition, de risque s'expriment par la pratique des sports de montagne, mais elles se retrouvent aussi bien dans l'exercice de la science que dans l'exaltation de la liberté (Cf. document 3 et 4). Il suffit de cheminer dans la ville pour saisir l'omniprésence des montagnes et leurs influences (lieux associatifs, enseignes et vitrines, tenues vestimentaires, etc.).

B. Entre pratiques de nature et intégration sociale

Grenoble ne cesse de produire du sens dans la confrontation entre le fait urbain et son environnement naturel. Le mythe grenoblois s'alimente de cette relation qui trouve son origine dans l'exploration et la conquête progressive de la montagne. Cette conquête s'exprime aujourd'hui, auprès du grand public, dans la place occupée par les loisirs de montagne et dans l'image dominante de la ville. Ce relief est avant tout une matérialité économique, sociale et culturelle, concrétisée par des emplois liés à la montagne, des flux saisonniers et annuels de personnes, etc. Cette matérialité est intéressante pour la compréhension des rapports ville/nature.

Les rapports de Grenoble avec ses montagnes alimentent et s'alimentent de l'opposition idéologique entre la ville et la nature. L'évocation des plaisirs de l'évasion dans la nature sauvage magnifiée, par ses paysages, le climat, la faune et la flore, y est fréquemment redoublée par celle de l'habiter. Elle contribue à produire un doublet paradoxal de valorisation/dévalorisation de la ville. « *Les pratiques résidentielles, sportives et de loisir développées en montagne opposent la ville à la montagne. Elles participent à la constitution d'un continuum d'espaces hiérarchisés depuis la ville vers la montagne* » (BOUMAZA, 1995). L'image de ville sportive attribuée à Grenoble participe, depuis le milieu des années 80, à la modernisation du mythe grenoblois. Ce mythe s'est constitué principalement au cours des années 70 après les Jeux Olympiques d'hiver et avec la politique municipale de Hubert Dubedout (1965-1983). La valorisation des montagnes s'est faite en terme de commerce et de promotion touristique. La crise du modèle de croissance industrielle et la résistance des populations et cultures montagnardes ont convergé avec les idéologies post soixante-huitardes. Ce qui a généré une culture localisée de défense de la nature, que la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature et de l'environnement (FRAPNA) a traduite en actions collectives.

Une forme de dépassement de la dichotomie ancienne entre ville et nature s'est développée, exploitée économiquement dans la promotion touristique et immobilière sous forme d'opposition entre espaces de liberté (la nature, les loisirs, etc.) et d'aliénation (la ville, le travail, etc.). La fin de la

dichotomie ville/nature tient d'abord à celle du paradigme ville-campagne énoncé entre autres par Friedmann, Dugrand remplacé par celui de l'urbanisation généralisée. Un continuum s'est organisé entre des modes de vie inégalement rythmés sur des espaces structurés par les circulations résidentielles, professionnelles et culturelles. La modernisation des campagnes qui résulte de cette généralisation des modes de vie urbains constitue une remise en cause des milieux urbains du point de vue de la qualité de leur environnement. Elle signifie la valorisation de la nature urbanisée et la diversification croissante des types d'espaces résidentiels selon des principes de ségrégation socio-spatiale (BOUMAZA, 1995). La liberté de choisir son espace de résidence et les possibilités d'accès à un environnement de qualité sont les formes dominantes de la différenciation sociale et de la domination culturelle. La ville/nature tend donc à proposer un modèle résidentiel auquel ne peuvent accéder les classes sociales les moins favorisées et que les classes moyennes tendent à remettre en cause.

Dans les représentations sociales, il existe une scission entre ville et montagne, laquelle est alimentée par la crise de la ville et de l'emploi (amélioration des rythmes de travail, accroissement et facilité de la mobilité, etc.). Elle n'idéalise pas la vie à la campagne, puisqu'elle ne procure pas de ressources. En revanche, elle idéalise la vision d'une zone d'habitat préservée du stress urbain. Actuellement, les modes de déplacements dans la ville se développent, ce qui apporte aux habitants des périphéries une plus grande mobilité mais aussi une appartenance à l'aire urbaine. « *La ville centre a changé de références et de qualité de vie. Ceci s'est fait sous l'effet conjugué des mutations socio-spatiales ainsi que du jeu des principes de l'urbanisme moderne et des courants de l'écologie politique* » (BOUMAZA, 1995). La qualité de l'environnement urbain ne se mesure pas seulement en terme de qualité des logements et d'espaces collectifs, mais aussi en degré d'animation de la vie urbaine. Dans cette nouvelle qualification urbaine, le rapport à la nature sauvage est appréhendé comme une composante de l'espace de vie.

C. Entre intérêt et dédain pour la nature urbaine

En ville, les citoyens se trouvent en présence d'une nature domestique, les espaces urbains végétalisés (Cf. document 5). Ces espaces viennent de l'héritage culturel que portent les jardins publics, les parcs, les squares, et autres espaces verts. Ils acquièrent une identité forte pour les citoyens et sont considérés comme une composante essentielle de l'urbanisme et de l'architecture. Ils accueillent un ensemble d'idéologies, de pratiques culturelles, à tel point qu'ils deviennent une composante de l'écosystème urbain et tirent un nouveau tourisme urbain. Leur mode d'appréhension varie suivant l'héritage culturel, l'organisation spatiale de la ville et la capacité d'investissement imaginaire du lieu. Les espaces urbains végétalisés sont une sorte d'assise socioculturelle où se développent des conduites marquées par des interactions entre les

caractéristiques physiques et culturelles propres au lieu. L'étude de leurs représentations sociales permet d'obtenir une vision figurative de la ville par ses habitants. Les représentations sont une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, qui concourent à la construction d'une réalité commune à un ensemble social qu'est la ville. Nous verrons qu'il existe donc une interdépendance entre les espaces urbains végétalisés et les comportements humains.

Pour les citoyens ce qui n'appartient pas à la ville est qualifié de sauvage. La nature ne peut être laissée à l'inquiétant dehors : « dans les parcs on se sent un peu plus en sécurité qu'en montagne, et même qu'en ville ». Chaque personne représente et associe à ces lieux, la fonction et le rôle qu'il désire, en l'adaptant à sa situation socio-spatiale et ainsi à leur cadre de vie : « quand je veux un peu de tranquillité, je passe par un parc » ; « dans les jardins on peut flâner, observer les plantes ». On comprend que ces espaces sont utilisés comme des lieux de transition rapide et fortuite permettant d'accéder à un espace de nature inféodé à la ville. Ils sont plus rarement l'objet de loisir, que de liens à la nature sauvage : « si on veut se trouver dans la nature, il faut rentrer dans un parc ». Deux fonctions au moins peuvent être attribuées aux espaces végétalisés de Grenoble : la première engage l'esthétique (insertion visuelle, couleurs, parfums), tandis que la seconde interpelle le registre du refuge physique et cognitif (confort et sécurité des usagers).

Les usagers des parcs et jardins de ville inscrivent dans ces espaces leur demande d'existence, de sensibilité et de protection. Ils perçoivent et vivent les lieux comme une échappatoire de proximité, un endroit autre que celui de l'habitat mais tout aussi rassurant et protecteur : « dans les jardins je me sens beaucoup plus en sécurité qu'en ville ». Les espaces urbains végétalisés ne sont pas ressentis en fonction de leur classement, ou de leur nom, mais par leur capacité à être investis. Ils font que la relation à la nature est suspendue et non pas déniée ou coupée. La compréhension de la relation à l'espace comme expérience vécue montre que les espaces urbains végétalisés sont chargés de significations. Même si les grenoblois critiquent ces espaces ou les délaissent au profit des montagnes, tous leur confèrent un intérêt et une bienfaisance pour la ville. Ainsi, ces espaces urbains agrémentent l'habitat des grenoblois, qui en retour les façonnent par les activités qu'ils y exercent. De la sorte, cette relation constitue un langage qui renvoie à la condition d'existence concrète des citoyens, lesquels ne sont pas indifférents aux dispositifs spatiaux et aux propriétés d'ambiance qui caractérisent ces lieux.

III. Les représentations sociales de la nature à Grenoble

A. Des montagnes d'influence

Pour une majorité d'individus, les montagnes font partie des éléments de nature de Grenoble. De par leur hauteur, elles structurent la ville en se présentant comme un paravent. Elles « *imposent aux*

grenoblois un mode de vie et de pensée en influençant leurs représentations collectives » (BOUMAZA, 1997). Toutes les personnes interrogées disent observer les montagnes, que ce soit de leur habitat, ou lors de leur déplacement en ville, car pour beaucoup elles permettent de se situer hors et dans Grenoble. En s'offrant à la vue, le paysage alpin se trouve ainsi mis à distance des habitants. « *Le paysage est une représentation, une valeur, une formation culturelle, une dimension du discours et de la vie humaine* » (BESSE, 2000). Il permet de maintenir un rapport vivant entre l'homme et la nature qui l'entoure. Cette nature sauvage, visible du centre ville de Grenoble, active une compétition entre les habitants et un territoire à conquérir. Cette relation permanente est vécue comme une soumission, une mise en question symbolique de la puissance et de l'autorité humaine, du fait que les habitants y voient un désir de conquête et de domestication de la nature. Les montagnes agissent en tant que stimulant de la ville et sont les fondements nécessaires pour se situer et s'affirmer en tant que sujet. Ainsi, les grenoblois mobilise la montagne comme élément d'identification.

Le rapport entre natures sauvage et domestique renvoie à celui entre « dedans/dehors », « inclus/exclu », « élément/ensemble ». Dans cette relation, l'individu construit ses propres espaces imaginaires afin de s'évader des contraintes sociales et géographiques. « *Les espaces imaginaires sont d'une certaine façon le produit de la recomposition de l'espace social et de l'espace géographique* » (PALMADE, 1970). Par ailleurs, « *le contraste entre nature sauvage et domestique est le fruit des distinctions élémentaires opérées par les humains sur leur environnement, selon qu'il porte ou non, les marques de leur présence* » (DESCOLA, 1962). En opposant les montagnes aux espaces urbains végétalisés, les grenoblois emploient des qualificatifs signifiant le caractère anthropique de la nature : cultivée, façonnée, dirigée... Ces espaces sont reconnus comme intentionnels et ils ne symbolisent pas la nature au même titre que les montagnes. Ainsi, il est possible de dresser des oppositions : « façonné/naturel », « domestique/sauvage », « ordonné/désordonné », « sécurité/danger ». Cette nature domestique peut être également source de désintérêt : « les parcs, on s'en fiche quand on voit toute la nature autour » ; « ce sont des lieux de nature trop modelés » ; « les arbres d'alignement, je trouve ça affreux ».

B. Des espaces de nature comme espaces publics

Les espaces urbains végétalisés sont un élément de l'espace public, de la vie publique. Ils sont la figure amicale, emblématique, de la ville. Au regard des cartes mentales réalisées (Cf. document 6), les grenoblois localisent et décrivent avec précision les espaces végétalisés de Grenoble. Malgré le fait que certaines personnes les dénigrent, en raison de leurs caractères anthropiques, tous leur confèrent une bienfaisance pour la ville. La relation entre les usagers et ces espaces ne se réduit donc pas à ses propriétés matérielles (architecture végétale, aménagement de l'espace, etc.). De

leur structure, localisation, intégration, fonction découle une représentation pour ses usagers. « *Le jardin est un endroit réservé par l'être humain où la nature est disposée pour servir à son plaisir. Il a l'ambition d'être une mise en ordre du monde* » (SANSOT, 1993). Les espaces végétalisés offrent une mise en scène de la vie quotidienne en produisant des figures réelles et légendaires. Les usagers inscrivent dans l'espace leurs attentes, envies, besoins, mais aussi leurs demandes d'existence : « ça apporte un soutien psychique, un équilibre mental » ; « c'est important d'avoir en ville des éléments de nature, ça casse cet aspect béton et bitume » ; « ça fait du bien à l'œil » ; « si l'on veut se trouver dans la nature, il faut rentrer dans un parc ». La compréhension de la relation à l'espace comme expérience vécue montre que leurs significations sont liées aux représentations qu'ils s'en font.

A ce stade de notre réflexion une question se pose : quels ressentis éprouveraient les usagers en évoluant dans des espaces urbains de nature où la végétation serait livrée à elle-même ? Les citoyens cheminant dans de tels lieux se sentiraient vite en difficulté sur le plan psychique (mauvaise perception des couleurs, des formes) et physique (obstacles). Ce désordre révélerait une relation dévalorisante, insatisfaisante et dégradante de leur habitat. Ils ne se reconnaîtraient pas leur lieu de détente, de loisir qui ne serait plus une échappatoire au stress, mais deviendrait un lieu de mal-être et d'inquiétude. Il serait l'expression symptomatique de modes de vie ressentis négativement. L'homme domestique donc la nature afin d'y gagner en sérénité et confort. Ces espaces de nature sont perçus comme des supports de l'identité personnelle : « j'aime me promener dans les parcs car je peux m'y ressourcer... ». Ils représentent l'affrontement toujours possible avec l'inconnu. Stimulée par ces espaces de nature, cette angoisse d'affronter l'altérité prend une forme sociale pour le développement de l'autonomie personnelle. Les propos des grenoblois indiquent leur attachement à la nature urbaine. Leur sensibilité est manifestée par une mise en scène de leurs sens. Les espaces urbains végétalisés sont un support d'apprentissage de l'espace dans leur appropriation. Les grenoblois ne sont pas indifférents aux dispositifs spatiaux et aux propriétés d'ambiance qui caractérisent ces espaces, car ces lieux présentent des caractéristiques qui leurs sont propres :

- l'accessibilité ou principe d'ouverture à tous ;
- la co-présence, c'est la présence multiple, anonyme de plusieurs individus aspirant à une certaine tranquillité ;
- l'observabilité et l'exposition, car lorsqu'on s'y trouve on se rend observable par les autres ;
- un relâchement de la vigilance plus aiguë puisque ces espaces sont surtout définis comme des lieux de détente. Lors de son déplacement en ville, la personne se sent plus vulnérable ce qui lui demande une veille perpétuelle de ses sens, tout en faisant preuve d'inattention vis-à-vis de l'autre ;
- une attention apparente pour les éléments constitutifs de ces espaces.

C. Différence d'appropriation selon les sexes

De l'analyse de nos entretiens une différenciation sexuelle des usagers des espaces urbains végétalisés est à souligner. Les femmes admettent fréquenter de façon plus récurrente que les hommes les espaces urbains végétalisés. Elles apprécient tout autant la proximité des montagnes et leur visibilité depuis la ville. Elles avouent éprouver le besoin de les savoir présents aux limites de l'espace intérieur, comme l'agréable vue panoramique d'une fenêtre de leur logement. En revanche, les hommes disent s'adonner davantage aux pratiques de montagnes qu'à la fréquentation de parcs ou jardins. A moins qu'ils aient quelques réticences à avouer qu'ils côtoient un lieu dominé par la gent féminine ? Par ailleurs, les hommes se targuent d'exploits en montagne (de maintes randonnées accomplies, d'expéditions victorieuses, de sommets conquis) leurs permettant ainsi d'affirmer leur supériorité sur la nature sauvage. Pour les femmes les parcs et jardins sont ressentis comme des volumes creux : « un espace où on peut aller où on veut ». Elles les qualifient d'espaces libres, protecteurs, où elles y cherchent une certaine quiétude : « j'ai souvent fréquenté des jardins publics [...] parce que ça me détend », « pour se trouver un petit coin de nature dans la ville, se reposer », « chaque saison est représentée ». Ces espaces urbains offrent ainsi à la femme, la possibilité d'une réassurance narcissique, en conservant une conscience vague de l'espace extérieur : « je recherche l'ordonnement des plantations », « ça apporte des couleurs à la ville ». Tandis que les hommes s'installent plutôt à la frontière entre un intérieur et un extérieur. Les parcs sont moins des espaces que des représentations spatialisées d'un mouvement alternatif toujours possible entre un intérieur creux et un extérieur : « Il m'arrive de passer dans des parcs » ; « les parcs, je les traverse » ; « dès que je peux passer par un jardin, un parc, j'y passe ». Ces espaces ouverts ne peuvent être le support d'une réassurance narcissique que dans la mesure où ils signifient une action d'intromission réversible.

Les espaces urbains de nature sont donc significatifs de féminité, ils sont « *un refuge pour les femmes. Dedans, la cellule familiale s'y recompose sans le père. Les femmes y ont la liberté d'exprimer un certain type de féminité. Elles vivent sous le signe d'une vigilance dominatrice à l'égard des autres enfants et à l'égard des inconnus surtout masculins* » (SANSOT, 1994). Ces lieux sont des images symboliques de la sexualité propre, définie de façon différentielle. Cette différence se fait chez les femmes par leur vacuité intérieure, chez les hommes par la possession d'un organe apparent. Les supports d'identification personnelle ne se définissent pas seulement par leur structure propre (espace creux pour les femmes et frontière perméable pour les hommes). Ces supports se définissent aussi par leur environnement, tel un équilibre harmonieux d'antinomies structurales. Les espaces urbains végétalisés sont significatifs de féminité, ils apportent une parité architecturale à la ville (opposition entre ces espaces étendus et les bâtiments érigés). Ils recomposent la monade¹⁰ existentielle de l'union primitive à la mère (PALMADE, 1970). Pour les

¹⁰ D'après LEIBNIZ, il s'agit d'une substance spirituelle se trouvant chez tous les êtres vivants.

hommes comme pour les femmes, ils sont les supports d'un besoin particulièrement intense de fuir l'affrontement à la réalité. Il ne suffit plus de prendre quelque distance avec la réalité : « à Grenoble on peut se contenter des éléments de nature dans la ville parce qu'on sait qu'on peut aller en moyenne montagne », on désire l'annuler : « les parcs on s'en fiche, quand on voit toute la nature autour ». Ces espaces prennent aussi valeur de lieu sécurisé où l'enfant éveillera ses sens : « j'amène mon fils dans les parcs [...] parce qu'il est petit encore, mais plus tard, lorsqu'il sera plus grand, en âge d'affronter l'extérieur, je l'amènerai en montagne ».

Conclusion : des représentations entre-deux natures

Vivre à Grenoble c'est éprouver la vie à travers l'architecture urbaine dominée par une strate de nature sauvage, les montagnes. Celles-ci sont observées, contemplées, voire adulées comme une grandeur, une force de la nature, rattachée à l'identité grenobloise. La ville étant faite pour se protéger de l'extérieur, il y a, à Grenoble, un antagonisme, d'où découle un mode de vie adapté au retrait de la nature. Mais le rapport entre les grenoblois et les éléments de nature ne réside pas uniquement dans l'opposition géographique (les montagnes) et cadastrale (les espaces urbains végétalisés). Il réside dans le rapport que les grenoblois entretiennent avec ces deux lieux de nature, qui se veulent être des espaces où les limites ne sont pas des barrières, où l'inclus et l'exclu peuvent être soit distincts, soit indifférenciés. La fréquentation de ces lieux de nature est étroitement liée à l'habitat, aux activités des personnes ainsi qu'aux images du passé. La présence et la proximité de la nature sauvage rend les habitants plus exigeants sur la composition des espaces urbains végétalisés que sur leur nombre et superficie.

La proximité des montagnes renvoie aux habitants une image de nature, qui soit atténuée, soit amplifie les critiques envers les espaces végétalisés de Grenoble. Il n'est pas certain qu'il existe un lien entre les représentations et les discriminants sociaux ou les rapports sociaux. En revanche, les femmes sont plus attirées par les espaces urbains végétalisés que les hommes, qui avouent avoir une préférence pour les lieux de nature sauvage. Nul autre discriminant social, structure, ou rapport social ne se superpose à ces représentations. Mais il existe un système de représentations-types des espaces urbains végétalisés, qui peuvent être partagées par plusieurs individus et sont limitées en nombre. Une même personne peut avoir plusieurs représentations qui peuvent être contradictoires : les espaces végétalisés de Grenoble sont considérés comme des éléments de nature de Grenoble, mais qualifiés de « non naturels » du fait de leur implantation en ville et de l'intervention humaine. Les espaces urbains végétalisés sont les symptômes d'une nature intentionnelle. Ils constituent une zone tampon à l'activité humaine et un lien aux espaces naturels sauvages. Ils font que la relation à la nature est suspendue et non pas déniée ou coupée. Les représentations se construisent par la relation du sujet à son objet et des sujets entre eux. Des pratiques naissent de ces représentations qui dépendent du rapport que les grenoblois entretiennent avec ces espaces de nature.

Références bibliographiques

BERQUE A., (1986), *Le Sauvage et l'Artifice. Les japonais devant la nature*, Paris, Gallimard, p. 66 et sequitur.

BERQUE A., (mars 1997), « Natures en ville », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°74, pp. 5-11.

BESSE J-M., (2000), *Voir la terre : six essais sur le paysage et la géographie*, Arles, Actes Sud, 162 p.

BOUMAZA N., BOURDEAU P., EBERMEYER S., GRASSET E., GUERIN J-P., PAGAND B. (juillet 1995) *Ville, environnement et intégration sociale : des rapports à la nature et aux loisirs dans l'agglomération grenobloise*. Rapport de recherche du CNRS, Laboratoire Associé de la Montagne Alpine, Programme Ecologie Urbaine. Grenoble, Université Joseph Fourier, 166 p.

BOUMAZA N., (1997), « Territoires contemporains et représentations : des vieux paradigmes urbanistiques... », *Revue de Géographie Alpine*, Grenoble, Cent pages, tome 85, n°4, pp. 175-185.

DEBARBIEUX B., (1996), « Histoire contemporaine de l'agglomération et de ses choix stratégiques », *Actes du colloque 400000 habitants au cœur des Alpes : le rôle de la montagne dans le développement de Grenoble et de son agglomération*, Ville de Fontaine, pp. 45-59.

DESCOLA P., (1962), *Le sauvage et le domestique*, *Communications*, Paris, 2004, n°76, pp. 17-39.

DREYFUS P., (1990) *Histoire de la Résistance en Vercors*, Paris, Arthaud, 288 p.

DUARTE P., (1997) *La ville défaite : les représentations sociales de la dévalorisation urbaine*. Thèse de Doctorat, spécialité Urbanisme et Aménagement. Université Pierre Mendès France de Grenoble, 347 p.

DUBOIS-TAINE G., CHALAS Y., (1997), *La ville émergente*, La Tour-d'Aigues, de l'Aube, 286 p.

FISCHER G.-F., (1997), *Psychosociologie de l'environnement social*, Paris, Ed. Dunod, 204 p.

FLEURY A., DONADIEU P., (août 1997), « De l'agriculture péri-urbaine à l'agriculture urbaine », *Le courrier de l'environnement de l'INRA*, Paris, Ed. INRA, n°31, pp. 45-61.

FRAPPAT, P. (1979), *Grenoble, le mythe blessé*, Ed. Moreau, 542 p.

FREMONT A., (1987), « Milieu géographique et innovation : le cas grenoblois », *Revue de Géographie Alpine*, Grenoble, Ed. Cent pages, Tome LXXV, n°4, pp. 294-310.

- GUMUCHIAN H., (1991), *Représentations et Aménagement du territoire*, Paris, Anthropos, 143 p.
- JODELET D., (1997), *Les représentations sociales*. Vendôme, Ed. Presses Universitaires de France, 447 p.
- KALAORA B., (1998), *Au-delà de la nature l'environnement : L'observation sociale de l'environnement*, Paris, Ed. L'Harmattan, 199 p.
- LAVERGNE D., (1999), « Environnement », *Encyclopædia Universalis*, version 5, France, Ed. Microsoft.
- LUGINBÜHL Y., (2001), *La sensibilité écologique des Français*, Conseil national du paysage - séance inaugurale du 28 mai, Paris, p. 157.
- PALMADE J., LUGASSY F., COUCHARD F., (1970), *Contribution à une Psychologie de l'Espace Urbain : La dialectique du logement et son environnement*, Paris, Ed. Ministère de l'équipement et du logement, 254 p. Bibliographie.
- PILAUD A., (janvier 2000) Une maison de la montagne : un lieu de communication, de rencontre et de réflexion. *La lettre de la montagne*. Grenoble, Ed. GRECO, pp. 12-13.
- SANSOT P., (1993), *Jardins publics*, Paris, Ed. Payot, 272 p.
- SANSOT P., (1994), *Poétique de la ville*, Paris, Ed. Méridiens Klincksiek, pp. 338-351.
- TCHEKEMIAN A., (2001), *Le citadin et la nature : représentations sociales des espaces végétalisés de Grenoble*, Mémoire de maîtrise Aménagement, sous la direction de DUARTE P. et COUIC M-C. Grenoble, Institut d'Urbanisme de Grenoble, 96 p.
- VEYRET P. et G., GERMAIN F., (1967), *Grenoble, capitale alpine*, Paris, Arthaud, 245 p.